

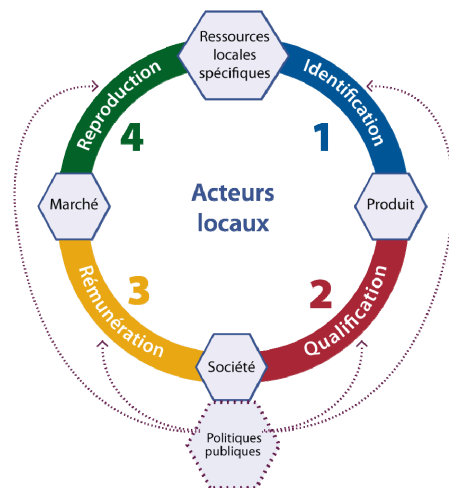


LE CERCLE VERTUEUX DE QUALITÉ, UNE MÉTHODOLOGIE OPÉRATIONNELLE POUR FAVORISER DES DÉMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'approche du cercle vertueux de la qualité liée à l'origine repose sur quatre grandes étapes pour s'assurer de la prise en compte de tous les facteurs clefs pour une démarche de valorisation d'un produit du terroir, permettant à la fois de créer de la valeur économique et de préserver les patrimoines naturel et culturel associés.

La méthodologie est décrite à partir de l'exemple de la mise en œuvre de deux projets d'appui dans le cadre du Programme de Coopération Technique de la FAO :

- mise en place du dispositif national des signes de qualité et d'origine
- valorisation du safran de Taliouine pour le développement local.



1. Identification

La première étape est incontournable : il s'agit d'identifier les potentiels pour développer une démarche de valorisation de la qualité liée à l'origine :

- Le produit: présente-t-il une qualité liée à l'origine ?
- le territoire: quelles sont les ressources mises en jeu ?
- les acteurs : sont-ils mobilisés collectivement ou en ont-ils la capacité?

Sans ces éléments, la démarche peut être remise en question ...

Activités du projet

- Mobilisation des acteurs
 - Réalisation d'un diagnostic local, d'une analyse de marché et d'une étude de filière
 - Études sur la biodiversité et sur les pratiques durables
 - Étude sur le lien identitaire de la communauté au safran
- ⇒ **Fort potentiel pour une démarche de qualité liée à l'origine!**



2. Qualification du produit

Cette phase consiste à établir les règles locales pour la reconnaissance du produit de qualité liée à l'origine, sur la base de sa définition partagée entre les producteurs, autrement dit, c'est l'élaboration du cahier des charges et du plan de contrôle associé, pour lesquels le nom IG pourra éventuellement faire l'objet d'une demande d'enregistrement.

Activités du projet

- **Amélioration de la qualité**
(Formation, guide de bonnes pratiques, recommandations et matériel fourni pour un meilleur séchage)
- **Appui aux producteurs pour l'élaboration du cahier des charges et du plan de contrôle**
(choix du nom, délimitation, description du produit et des pratiques)

⇒ **Reconnaissance officielle**

Publication officielle de l'appellation d'origine (AO) Safran de Taliouine le 5-8-2010 et certificat remis aux producteurs par le Roi du Maroc lors du festival du safran



3. Rémunération

La rémunération consiste à rétribuer à sa juste valeur le système de valorisation de la qualité liée à l'origine, au travers du marché (promotion et commercialisation) ou d'autres systèmes non marchands, le cas échéant. Dans cette phase, la coordination des acteurs de la filière est essentielle pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie de commercialisation. La définition des rôles et la mise en place de l'organisation des producteurs en charge du système IG en est un élément clef, notamment en termes de coordination interne, entre les producteurs et au sein de la filière, et de représentation vis-à-vis de la société.

Activités du projet

- **Appui à l'organisation des producteurs**
(création de nouvelles coopératives, création de la fédération des producteurs, organisation en charge de la gestion de l'AO)
- **Appui à la commercialisation**
(formations et facilitation de partenariats économiques avec des acteurs de France et d'Italie)



4. Reproduction des ressources

Cette phase correspond à une évaluation régulière au fil du temps pour s'assurer de la durabilité du système, en vérifiant les effets de la démarche en termes économique, social et environnemental, et ainsi envisager les ajustements et évolutions nécessaires. La reproduction des ressources locales est nécessaire pour tout le territoire et donc pour tous les acteurs et activités présentes. La recherche d'une démarche toujours plus durable mène vers la mise en œuvre d'une stratégie territoriale étendue afin d'étendre les bénéfices de la réputation à toutes les activités et à créer des synergies, par exemple au travers du tourisme local avec ses retombées en termes de vente directe.

Activités du projet

- **Évaluations pour une démarche toujours plus durable**
(systèmes d'irrigation, multiplication de bulbes, conservation participative des semences)
- **Appui à une stratégie territoriale étendue, grâce à l'implication de l'ONG Migrations&Développement**
(Développement du tourisme solidaire, Festival annuel du safran depuis 2008, Maison du safran à Taliouine)



Appui des politiques publiques

Tout au long de ce cycle, les politiques publiques (nationales, locales) fournissent le cadre juridique et institutionnel capable de fournir les conditions favorables pour la prise en compte des facteurs clefs afin de favoriser les impacts positifs de la démarche de valorisation sur le développement local et de renforcer la durabilité environnementale ou sociale.

Activités du projet

- **Au niveau national:**
Le Plan Maroc Vert appuie la valorisation des produits du terroir pour le développement de l'agriculture solidaire, La Loi sur les Signes Distinctifs de Qualité et d'Origine permet la reconnaissance officielle des IG, pour contribuer au développement de l'agriculture, à la préservation du patrimoine culturel et à la protection du consommateur.
Le projet a permis de finaliser le cadre juridique, renforcer les compétences de la Commission Nationale en charge de l'évaluation des demandes et des acteurs en charge de la certification et contrôle, de sensibiliser les différentes parties prenantes et communiquer sur le nouveau dispositif, et d'appuyer des cas pilotes
- **Appui au niveau local:**
Le projet sur le safran a encouragé la coordination et l'appui technique et politique de l'Office Régionale de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate et du Conseil Régional de Souss Massa Drâa

